

EDITO

**JEUDI 20 Mars 2025**

**REUNION DEPARTEMENTALE**

Accueil 9h30  
Bourse du travail  
Cours Aristide Briand  
Bordeaux

**MANIFESTATION  
REGIONALE A BORDEAUX  
A L'APPEL DU G9**

Bulletin N° 61  
Mars 2025  
Responsable de la Publication  
Jacques Mancione  
Siège social:  
FGR-FP 33  
96 bis rue de Rigoulet  
33000 Bordeaux

## LA SANTÉ AVANT TOUT

Aborder les questions de santé dans notre pays entraîne immédiatement une rafale de témoignages négatifs sur notre système de santé : difficultés d'obtenir un rendez-vous rapidement, absence de spécialistes dans la commune ou le secteur, difficultés pour trouver un médecin qui accepte de nouveaux patients, temps de consultation trop bref, maternités fermées, renoncement aux soins, ...

On le sait, avec l'âge, nous avons besoin de plus de suivi médical alors que les conditions pour se soigner se dégradent de plus en plus. En premier lieu les hospitalisations par manque de lits, ou les services de spécialité parfois mutualisés entre plusieurs établissements, sans parler de la main mise du privé où les dépassements d'honoraires sont quasiment la règle.

L'adoption du budget de la Sécurité Sociale n'est pas allée de soi parce que le gouvernement et ses soutiens estiment que la santé n'est pas la question prioritaire !! Face à cette situation, le G9 a décidé d'une journée d'action le 20 mars prochain (voir ci dessous les modalités). **Pour que cette mobilisation des retraités soit bien visible, il faut être les plus nombreux possible. Cela dépend de nous.**

Tous ensemble le 20 mars dans la rue  
Fêtons tous ensemble le printemps

Jacques Mancione  
Secrétaire Départemental

**LE 20 Mars TOUS DANS L'ACTION A L'APPEL DU G9**

Suite à l'adoption du budget de la Sécurité Sociale par l'article 49 - alinéa 3, il apparaît qu'aucune amélioration de notre système de santé n'est envisagée. L'ONDAM sera insuffisant pour faire face aux besoins d'une population vieillissante. Des territoires entiers vont rester sans accès aux soins par manque de généralistes, fermeture de structures hospitalières... Les adhérents retraités des mutuelles vont être pénalisés avec la taxe sur les cotisations aux complémentaires (voir page 3)

Voici quelques raisons **de se mobiliser le 20 mars avec le G9** auquel la FGR FP appartient.

Rassemblement 13h30, place de la Comédie au cours duquel la parole sera donnée aux présents pour faire état des difficultés rencontrées pour se soigner ou accéder à un hôpital, avant un parcours (départ et retour place de la Comédie).

SPDA: kezako ???

Le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) a été créé par la loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie. Le Service Public Départemental de l'Autonomie a été expérimenté en 2024 avant sa généralisation. L'expérimentation a pour but de mettre en cohérence les différents acteurs de terrain, en dépassant les clivages entre les secteurs médico-social, social et sanitaire, pour apporter aux personnes une réponse globale et coordonnée, garantir la continuité des parcours et faciliter l'accès concret et rapide aux offres, qu'elles aient pour objet l'inclusion, l'adaptation de l'habitat, les services de santé ou l'accompagnement social. Le « socle de missions » du Service Public Départemental de l'Autonomie se compose de quatre blocs d'actions obligatoires :

- La garantie d'un **accueil**, d'un accès à l'**information**, d'une **orientation** et d'une mise en relation avec le bon interlocuteur sans renvoi de guichet en guichet ;
- L'**évaluation** de la situation, l'attribution des **prestations** dans le respect des délais légaux ;
- L'appui et la coordination des professionnels du social, du médico-social, du sanitaire et du droit commun pour des solutions concrètes ;

- La réalisation d'actions de **prévention** et d'**aller-vers** les personnes les plus vulnérables.

Le pilotage est assuré par le Conseil Départemental en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé et une implication de tous les acteurs de l'autonomie sur le territoire, en lien renforcé avec les acteurs de droit commun (Éducation nationale, logement, service public de l'emploi, sport et culture, transports...) et les représentants de personnes concernées. Les départements joueront un rôle d'ensemblier des politiques de l'autonomie en promouvant les démarches de coopération entre les secteurs médico-social, social et sanitaire.

La Gironde faisait partie des départements préfigurateurs. Un bilan est en cours d'élaboration selon une trame du CNSA. Le CDCA fait partie des organismes consultés.

Une conférence départementale de l'autonomie va être mise en place au second semestre 2025 et le CDCA en fera partie. Elle se réunira deux fois par an.

Pour aller plus loin :

[https://www.unccas.org/sites/default/files/2023-07/spda\\_comite\\_orientation\\_et\\_suivi\\_n1\\_20230710\\_vf.pdf](https://www.unccas.org/sites/default/files/2023-07/spda_comite_orientation_et_suivi_n1_20230710_vf.pdf)

Anne Marie Guichaoua

Pension BRUTE	Cotisation
Jusqu'à 1150€	21 €
De 1151 à 1320€	29 €
De 1321 à 1450€	34 €
De 1451 à 1700€	43 €
De 1701 à 1900€	47€
De 1901 à 2200€	56 €
De 2201 à 3000€	63 €
Au-delà de 3000€	74 €

Imprimerie Lestrade  
7 avenue Jean Zay  
BP 20079  
3151 CENON CEDEX

Bulletin d'adhésion :

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date : ...../...../2024

Signature :

Adresse électronique : .....@.....

**Chèque à l'ordre de FGR FP Gironde et le bulletin sont à adresser à :**  
Madame Guichaoua Beucler Anne-Marie, Trésorière FGR FP Gironde  
29 allée Mirabeau 33200 Bordeaux

## Les retraités dans le collimateur du gouvernement

Le gouvernement Barnier avait dans ses cartons le projet de ne pas respecter le code de la sécurité sociale en matière de revalorisation des pensions et de la reporter partiellement au 1/07/2025.

Les retraités ont manifesté massivement le 3 décembre 2024 pour exiger le respect du code avec une augmentation au 1 /1 /2025 correspondant à l'inflation 2024. La chute du gouvernement Barnier a obligé le gouvernement à augmenter les pensions de 2,2 % au 1/1/2025.

**D'autres mauvais coups sont envisagés :**

### **L'abattement de 10 % sur l'IRPP :**

Celui-ci appliqué aux retraités serait une « injustice ». Les politiques ont trouvé des relais dans les médias pour pilonner contre les retraités. Le hic pour ces messieurs est qu'il ne s'agit nullement d'un cadeau fait aux retraités. L'abattement est lié au fait que les pensions sont déclarées par un tiers et que donc les retraités ne peuvent frauder le fisc.

Si ce projet est mené à bien, il entraînera une perte de pouvoir d'achat pour une partie des retraités qui

se retrouvera imposable.

### **L'ALD remise en cause ?**

Pour le gouvernement son montant est trop important. C'est oublier un peu vite que la population vieillissant, elle a plus recours à des soins dont certains sont parfois lourds et coûteux. Sans ALD, certains patients retraités ne pourraient se soigner. L'ALD traduit la solidarité à l'égard d'une partie des malades.

### **Remise en question de la revalorisation des pensions :**

la Cour des Comptes suggère de supprimer la revalorisation des pensions pour faire des économies!!!

Pour la **FGR FP**, il est indispensable de conserver l'abattement de 10 %, l'ALD et la revalorisation des pensions. D'autres sources de financement existent, à commencer par l'abandon des exonérations de cotisations sociales à la charge de l'employeur.

Anne-Marie Guichaoua Beucler

## PSC Fonction Publique d'Etat, où en est-on?

A ce jour, le prestataire retenu pour les trois ministères (Education Nationale, Jeunesse et Sports, Enseignement Supérieur et Recherche) n'est pas connu. La presse spécialisée laisserait entendre que la Complémentaire Santé historique des 3 ministères, MGEN, remporterait le marché car seule en lice.

Pour les retraités, ce choix ne change rien à ce qui les attend : possibilité de choisir le contrat collectif de leur ministère ou chercher ailleurs. Dans les deux cas, ils auront à faire face à des cotisations élevées et pour ceux qui en auront les moyens, ils pourront accéder à des sur-complémentaires pour être mieux couverts.

Se posera pour chacun d'entre nous la question difficile : quel choix faire?

**La FGR FP, consciente de la difficulté face à laquelle ses adhérents vont se trouver, a décidé de se doter d'un outil pour analyser la situation.** Il s'agit d'un diaporama qui sera présenté aux équipes départementales avant de l'être aux adhérents au cours de rencontres à venir.

Ne restez pas seuls face à ce dossier, prenez contact avec la section FGR FP de la Gironde pour avoir des informations.

## Complémentaires santé : la ponction

Suite aux marchandages du premier ministre avec un groupe de députés, la baisse des remboursements des consultations médicales et des médicaments a été suspendue ...

Victoire, vraiment?

A y regarder de plus près, **il n'en n'est rien puisque le gouvernement a décidé de prélever une nouvelle taxe, sur les cotisations des adhérents mutualistes, d'un montant de 1,1 milliard d'euros.** Elle s'ajoute à celles déjà payées par les mutualistes qui s'élèvent à l'heure actuelle à deux mois de cotisation. Cette taxe s'appliquant sur la cotisation, ce sont les retraités qui vont être le plus pénalisés puisque les cotisations augmentent avec l'âge et sont totalement à leur charge..

## MUNICH 38

Les tonitruantes déclarations de Donald Trump sorties de dessous sa casquette rouge montrent à l'évidence ses intentions.

Du Groenland au Panama, de Gaza à l'Ukraine, et même de ses voisins canadiens, la dispersion géographique de ces pays -et sans doute d'autres- illustre bien la philosophie que peut avoir le président des Etats Unis et qui n'est pas nouvelle, *first America*, l'Amérique en premier.

A cela s'ajoutent les propos méprisants de ses lieutenants considérant la France et l'Europe comme quantité négligeable, incapables de tenir un rôle politique influent.

Il s'agit donc bel et bien d'enserrer le monde sous le joug des USA en leur laissant la prépondérance et les mains libres. Pour décider ce qui est bien ou ne l'est pas pour les peuples.

Mais à la volonté politique et idéologique se joint un intérêt économique certain, les métaux rares de l'Ukraine par exemple. Il ne s'agit donc pas de devenir non seulement le gendarme du monde mais d'en être le maître absolu sans se préoccuper de l'avis des nations concernées.

La rencontre de Ryad est à cet égard significative et lourde de sens. Poutine et D. Trump se sont donné comme ordre du jour .... la sécurité en Europe !

Quelle symétrie avec la façon dont ont été signés les accords de Munich en 1938 lorsque Daladier, Hitler, Mussolini et Chamberlain se sont rencontrés pour décider l'évacuation des Monts Sudètes par les Tchèques et leur occupation par les troupes allemandes (ni le président de la Tchécoslovaquie ni Staline n'avait été invité)..

La presse en France titre : « Paris acclame avec enthousiasme Mr Daladier et la Paix sauvée»

Avant la conférence Churchill écrit : *J'ai l'impression que nous allons devoir choisir entre la guerre et le déshonneur et j'ai assez peu de doute sur l'issue de ce choix. Et à l'adresse de Chamberlain : Vous aviez le choix entre la guerre et le déshonneur. Vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre .*

On connaît la suite hélas.

*Jacques Mancione*

## Le président du Sénat : un homme bien assis

*Le président du Sénat, Gérard Larcher, assume son hostilité ferme à dépenser un centime supplémentaire pour les retraités. Alors que se déroule la mère des batailles, la réforme des retraites toujours rejetée par 80 % des Français, il se tient droit dans ses bottes pour refuser toute renégociation de la loi passée au forceps par Elisabeth Borne.*

[...] De source bien informé, il semblerait que ce qui relève du concept de chaise, en l'occurrence le fauteuil présidentiel de G. Larcher, soit un peu branlant. Il lui faut être bien assis pour écouter les sénateurs de gauche argumenter pour une suspension de l'âge de départ à la retraite. Donc, de peur de tomber de sa chaise, Gérard Larcher a commandé un nouveau fauteuil pour présider la Chambre Haute au prix de ....40 000 euros hors taxe, tout de même, soit 48 000 euros pour le commun des mortels.

Une petite fortune pour nos retraités qui ne peuvent même pas rêver de changer leur vieux diesel pour un véhicule plus propre au prix avoisinant.

